



Professionnels de Formation

Programme de Formation



PASI BTP®

PERSONNES CONCERNÉES

Intérimaires du secteur **bâtiment et travaux publics**, de toutes fonctions opérationnelles.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

DURÉE

14 Heures

TARIF

Individuel : 325€ HT

Groupe : 1850 € HT

CALENDRIER

Pour l'organisation d'une session, nous consulter

LIEU ET ORGANISATION

Au sein du centre CITY PRO DUNKERQUE.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.

Mise en situation sur plateau technique.

Questions réponses, partage d'expériences.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation théorique issue de la plateforme PASI, réalisée à la fin de la formation en version papier ou en ligne.

Un PASSEPORT SECURITE INTERIM PASI BTP® individuel est remis à l'issue de la formation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée.

Evaluation de stage.

Attestation de fin de formation.

DISPENSATEUR DE FORMATION

Formateur et centre de formation agréés par EGF BTP.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.

Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 0769166541 - s.luchez@city-pro.info

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

CONTEXTE

La sinistralité demeure importante parmi le personnel intérimaire missionné sur les chantiers de BTP. C'est pourquoi, un certain nombre d'entreprises ont mis en place, en partenariat avec des ETT, des dispositifs de formation afin d'assurer à leurs intérimaires une formation aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

- Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir....

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : Vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

REGLES DE VIE

- Les règles dès l'arrivée sur le site
- Port des EPI de base : casque, gants, chaussures....
- Proscrire l'utilisation du téléphone portable
- Consommation de drogues ou alcools (RI)
- Utiliser et respecter les installations mises à disposition
- Les panneaux signalétiques et pictogrammes du chantier
- Que faire en cas d'accident
- Connaître son Devoir d'alerte, son Droit de retrait

ENERGIES

- Sources d'énergies sur le chantier et risques associés
- Couleurs des grillages avertissements
- Contrôles visuels de l'état des matériels et accessoires fournis par le chef
- Pas d'interventions sans habilitation

DEPLACEMENT ET ACCES

- Utiliser les zones de circulation identifiées sur le chantier
- Respecter les zones de stockages
- Signaler toute anomalie et manque d'EPC ou d'éclairage

ENGINS & VEHICULES

- L'obligation d'autorisation de conduite
- Ne pas travailler et circuler à proximité d'un engin ou véhicule
- EPI spécifique pour être vu : gilet haute visibilité



PASI BTP®

CONTENU DE LA FORMATION

HAUTEUR

- Identification des différents matériels permettant le travail en hauteur : PIRL, platelage sur tour d'étalement, échafaudage roulant et de pied, PEMP
- Identification des matériels pour l'accès : escalier définitif, escalier de chantier (ex : ESCALIB), escalier pliable, tour escalier, échelle...
- Connaissance et présence des EPC au poste de travail
- Mode opératoire, autorisation préalable, contrôle des dispositifs
- Interdiction de modification
- Signalement d'anomalies

ENSEVELISSEMENT

- Consignes d'accès et travaux dans une fouille
- Exemples de tranchées blindée ou talutée
- Signalement d'anomalies possibles

STABILISATION EN PHASE PROVISOIRE (voiles banchés, préfabriqués, étalement...)

- Matériels de stabilisation et son utilisation, consignes d'utilisation
- Identification des risques ou anomalies

TRAVAUX A PROXIMITE DES VOIES DE CIRCULATION

- Travailler uniquement dans l'emprise du chantier et en présence de la signalisation temporaire
- Respecter les accès chantier / public mis en place
- EPI spécifique pour être vu : gilet haute visibilité

OUTILLAGE ELECTROPORTATIFS

- Connaître les risques liés à l'utilisation de ces outils
- Porter les EPI spécifiques (anti-bruit, lunettes, gants, masque...)
- Savoir préparer son poste de travail

ELINGAGE

- Connaître les risques et ne jamais stationner sous une charge
- Ne pas réutiliser les élingues à usage unique
- Ne pas élinguer si pas formé

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info

